

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Karine Bennafla et Claude Kergomard

Coefficient : 3 ; Durée: 6 heures.

Exercice : dissertation et croquis

Sujet : Le Sahara : frontière, espace marginal ou espace pionnier ?

Pièce jointe : fond de carte de l'Afrique du Nord

173 candidats ont composé en 2005 en géographie, ce qui représente sensiblement le même effectif que l'an passé et atteste de l'attrait maintenu de cette option. La moyenne générale des copies est de 7,72, l'éventail des notes allant de 0 à 18/20. Cette année, un peloton de tête s'est dégagé avec une dizaine de candidats ayant obtenu 14/20 et plus.

Près de la moitié des copies se situent entre les notes 06 et 09/20. Pour beaucoup, il s'agit de candidats dotés de connaissances mais ayant dévié par rapport au sujet. Ainsi, plusieurs copies ont axé leur problématique sur le thème très général de « l'identité » du Sahara ou encore sur la « perception » du Sahara comme espace marginal (au lieu d'étudier la réalité de cette marginalité) ; d'autres candidats ont eu du mal à se défaire des corrigés de sujets visiblement traités pendant l'année scolaire tels que « l'eau au Sahara », « l'agriculture au Sahara » ou « les échanges au Sahara » ; d'autres encore semblent avoir des difficultés à trier les connaissances relatives au Sahara proprement dit de celles concernant la partie non saharienne des états concernés. A maintes reprises, le libellé du sujet a été plagié pour servir de problématique et le plan décliné en fonction des trois termes suggérés, ce qui a donné : le Sahara, une frontière (1), le Sahara, un espace marginal (2), le Sahara, un espace pionnier (3). Un tel plan devait absolument être évité.

Comme d'habitude, les notes les plus basses (de 01 et 05/20) sont celles de candidats incapables de définir une problématique et dont le propos très général(isant) suit bien souvent un plan inadapté et lacunaire. Par exemple, ces copies ne font aucune allusion à la révolution urbaine, aux transformations agricoles ou encore aux nouvelles dynamiques migratoires qui affectent le désert.

De façon générale, le bagage de connaissances des candidats est satisfaisant. Quelques erreurs ont été relevées de façon récurrente, surtout des confusions, par exemple entre nappes phréatiques et grands aquifères fossiles, UMA (Union du Maghreb Arabe) et OUA (Organisation de l'Unité Africaine), Maghreb et Machrek. Au niveau de la compréhension du sujet, l'écueil le plus fréquent a été de restreindre l'analyse à l'échelle étatique et d'aborder le sujet sous le seul angle géopolitique. Nombre de copies sont uniquement consacrées à la place et à l'intégration plus ou moins prononcée du Sahara dans les territoires nationaux (avec des dérives sur la dé-territorialisation, hors de propos ici). Ce thème de l'intégration du Sahara au territoire national ne constituait qu'un pan de la question. Les concepts de frontière et de marginalité devaient aussi être questionnés à une échelle plus petite. Une définition rigoureuse des termes s'imposait pour saisir le sujet dans sa globalité. Or, trop de candidats ont fait

l'économie d'une réflexion autour des mots-clés proposés, peut-être par crainte d'alourdir l'introduction. Le jury a valorisé les copies qui ont pris la peine de s'interroger, même brièvement, sur les termes de frontière, marginalité et espace pionnier, ces derniers constituant des notions classiques de la discipline. L'espace pionnier pouvait être défini comme un espace de conquête, en voie d'appropriation et de mise en valeur. Plusieurs candidats ont rappelé à cet égard l'épopée de l'Ouest américain. La marginalité permettait d'évoquer le faible poids économique, politique et démographique d'espaces souvent, mais pas forcément, en situation périphérique. Certains candidats ont également fait allusion à la marginalité sociale, en décrivant la disparition du mode de vie pastoral des populations nomades. La frontière est une limite politico-spatiale qui génère des effets contradictoires de fermeture/barrière et de mise en contact/interface. A travers elle, il s'agissait donc de voir comment le compartimentage politique du Sahara au début du 20^{ème} siècle avait contribué, dans un premier temps, à la marginalisation progressive d'un espace d'échanges animé pendant des siècles, puis de discuter du renouveau économique et démographique du Sahara observable depuis 40 ans. La notion de frontière permettait en outre de s'interroger sur le Sahara comme barrière naturelle et climatique, comme limite entre civilisations et comme nouvel espace de transit pour les migrants tentant de gagner l'Europe. Il était opportun de se replacer dans une perspective historique pour traiter de la reprise actuelle des échanges transsahariens et de la fonction de barrière (relative) du Sahara.

Le jury est ouvert à tous les types de plans pourvu que les différentes parties soient annoncées clairement, sans verbiage ou excès d'emphase littéraire. Il est difficile de suivre le raisonnement de certains candidats quand aucune idée forte n'est dégagée en titre. Un des plans possibles et couramment suivi consistait à traiter en première partie du caractère de plus en plus poreux de la frontière saharienne malgré son rôle réel de barrière climatique (développement d'une économie d'échanges et de transit au Sahara qui renoue avec une fonction ancienne). La deuxième partie pouvait être consacrée au changement de statut du Sahara au sein des Etats, à savoir le passage d'un espace marginal à un espace pionnier, ce qui était l'occasion d'aborder le désenclavement (relatif) de la région, sa mise en valeur agricole (grâce à des initiatives publiques et privées), l'essor des villes, et le développement industriel souvent induit par les richesses du sous-sol. Enfin, la fragilité de l'intégration et du développement sahariens pouvait être pointée en dernier lieu : problèmes d'environnement, désillusions agricoles, danger de la mono-activité industrielle, dépendance maintenue envers les zones littorales, accentuation des inégalités intra-régionales.

Les renvois à des travaux d'auteurs sont les bienvenus tout comme la mention d'œuvres littéraires ou cinématographiques. Les écrits de J. Capot-Rey, J. Bisson, O. Pliez, M. Côte, T. Monod ou E. Grégoire ont été abondamment cités à la grande satisfaction du jury, même si les candidats se trompent parfois sur la paternité de certains concepts (ainsi l'idée d'une organisation méridienne du Sahara en fuseaux, lancée par Th. Monod et attribuée à O. Pliez...). Le candidat doit prendre soin de sélectionner la masse de connaissances acquises durant l'année : certaines copies pâtissent d'une surcharge d'informations dont certaines n'ont rien à voir avec le sujet (l'aménagement de la vallée du Niger par exemple). Le jury renouvelle sa mise en garde contre les dérives culturalistes et les propos caricaturaux de certains candidats qui, cette année, ont pris pour cible les nomades. Ainsi, ceux-ci ont été successivement présentés comme « dangereux », « repliés dans un communautarisme agressif », notamment les Touaregs accusés de « faire régner la terreur » ou de « revendre les colis destinés à l'aide humanitaire »... En voulant éviter le cliché touristique des « hommes

bleus du désert », certains candidats sont tombés dans une autre forme d'excès. Combien de fois également le Sahara a-t-il été présenté comme une limite entre un mode de vie « occidental » d'un côté et « traditionnel » de l'autre, cette prétendue frontière se doublant d'une démarcation entre peuplement blanc et peuplement noir ! Il est également conseillé aux candidats d'éviter de raisonner en termes de « retard » à propos du développement du Sahel ou du Sahara. Cette thèse du retard qui renvoie à un modèle de développement linéaire calqué sur celui de l'Europe et des Etats-Unis, est de plus en plus controversée. Certaines copies versent enfin dans un afro-pessimisme outrancier. Un candidat commence ainsi sa copie : *« L'Afrique est un continent qui meurt. Et le Sahara est l'une de ses régions qui dénonce le plus cette lente agonie »*. Encore une fois, le jury appelle à la nuance et la pondération des propos des candidats qui doivent se démarquer des discours généralistes ambiants. L'illustration de la démonstration par des exemples précis et fouillés est à cet égard d'une grande utilité et donne l'occasion au jury d'apprécier et de distinguer les meilleures copies.

La réalisation de la carte a été particulièrement décevante même si un effort général a été observé pour la construction de la légende. Rappelons que le schéma de synthèse joue un rôle important dans l'évaluation du travail. Il constitue même le premier contact avec la copie. Trop de candidats ont rendu des croquis sans même y faire figurer quelques villes ou régions du Sahara (ou si peu). En revanche, des villes hors champ comme Alger, Rabat ou Bamako étaient indiquées, de même que des champs de vigne à Oran, le tourisme à Marrakech... Après plusieurs mois d'étude sur le Sahara, les candidats étaient censés savoir situer les principales villes (Tamanrasset, Agadès, Sabha, Koufra, Ouargla, Biskra, Ghardaïa, Laayoune, Nouakchott...). De même, connaître la localisation des principales ressources du sous-sol (hydrocarbures, fer, uranium, phosphates, aquifères...) était nécessaire pour expliquer le nouvel attrait exercé par le Sahara. Certains axes de transport (lignes de chemin de fer, routes bitumées) devaient enrichir le croquis. La représentation des principaux flux de populations et des plaques tournantes des migrations internationales était aussi attendue. Les cartes produites sont encombrées d'indications inutiles ou sans lien avec le sujet. Que pouvait apporter ici la mention des dates d'accès à l'indépendance des Etats ou le coloriage multicolore des différentes bandes bio-climatiques ? La légende ne doit pas être trop longue. Un symbole doit être figuré et explicité à un seul endroit de la légende avec un sens précis : « espace avec potentiel » est une indication trop vague par exemple. La carte de synthèse ne doit pas être redondante avec les petits croquis intermédiaires glissés à l'intérieur de la dissertation. Ces croquis, souhaitables mais non obligatoires, ne doivent pas être trop nombreux. Ils sont surtout destinés à illustrer des exemples locaux qui ne pourraient trouver place sur la carte générale. La priorité reste la réalisation d'une bonne carte de synthèse.